

programme partenarial de travail

2021



édito

L'Agence élabore annuellement avec ses partenaires un programme de travail qui présente les missions et démarches qu'elle va conduire sur l'année.

Le programme partenarial de travail 2021 est construit de manière transitionnelle à l'aune de la définition d'une stratégie triennale partagée dans laquelle il s'inscrit à compter de 2022.

Cette dynamique amorcée répond à la nécessité de renforcer la visibilité de l'Agence, la cohérence et la complémentarité de son positionnement avec celui de ses partenaires et d'adapter ses actions aux évolutions sociales et territoriales.

Elle vise à structurer ses capacités à croiser les démarches d'expertises et investigations combinées aux différentes échelles de l'action publique et à les partager davantage en apportant ainsi un regard distancié sur un environnement systémique et une ingénierie d'accompagnement de projets. L'Agence entend ainsi renforcer l'un de ses rôles qui consiste à donner du sens aux dimensions de perception et d'appropriation des tendances à l'œuvre.

Cette démarche vise également à préparer le terrain nécessaire à la construction de nouvelles approches méthodologiques de pensée afin de développer les capacités collectives d'agilité et d'innovation dans un environnement incertain et troublé.

C'est dans cet esprit de transition que l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure inscrit cette année son travail au service du territoire et de ses partenaires et qu'elle le formalise dans le présent document au travers de quatre axes principaux d'action :

- Observer les dynamiques territoriales
- Accompagner les territoires par la réalisation d'études thématiques et la contribution aux documents de planification
- Animer le dialogue interterritorial et partager les diagnostics, enjeux et connaissances
- Positionner le Grand territoire dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales

Le programme de travail présente plus particulièrement certaines démarches qui sont et seront menées sur l'année, sans caractère exhaustif de celles-ci pour plus de lisibilité.

Bonne lecture,

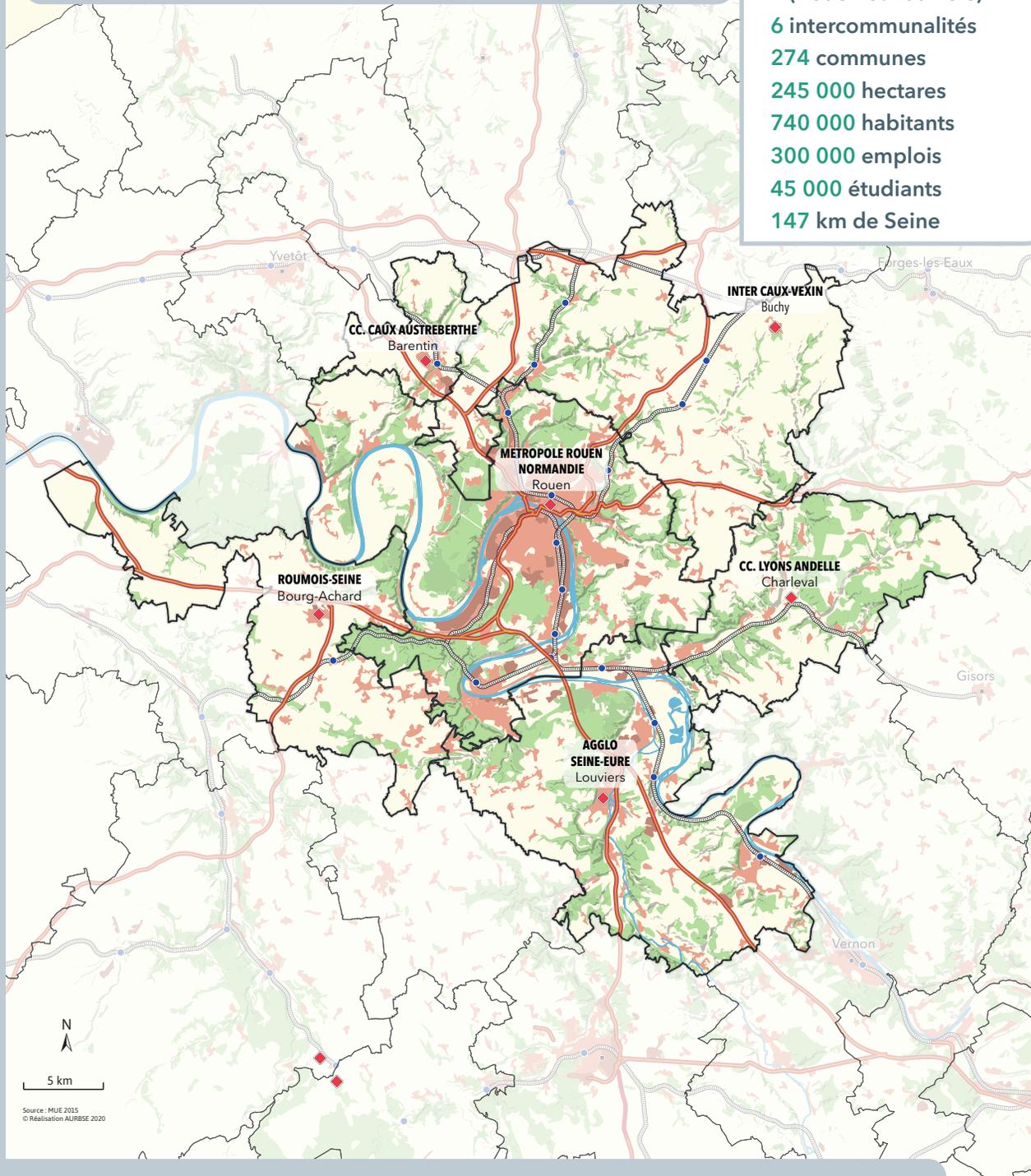
Djoudé MERABET, Président de l'Agence



Cartographie des intercommunalités adhérentes à l'Agence au 1^{er} janvier 2021

chiffres clés

- 3 zones d'emploi (Rouen, Vernon-Gisors et Évreux)
- 2 départements
- 2 aires urbaines (Rouen et Louviers)
- 6 intercommunalités
- 274 communes
- 245 000 hectares
- 740 000 habitants
- 300 000 emplois
- 45 000 étudiants
- 147 km de Seine



N
5 km
Source : MUE 2015
© Réalisation ALURSE 2020

Limites administratives et sièges

- ◆ Sièges des intercommunalités adhérentes
- ⬜ Limites des intercommunalités adhérentes

Usage de l'espace

- Urbain
- Naturel
- Agricole

Infrastructures

- Autoroutes et liaisons régionales
- Voies ferrées
- Gares voyageurs



Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure

axe 1

L'observation est au cœur des missions des agences d'urbanisme. Depuis sa création, l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure mène un suivi des principaux indicateurs territoriaux, de l'échelle sectorielle jusqu'à celle du Grand territoire. Elle dispose de données issues de la statistique publique, mais également produites en interne par l'Agence ou obtenues auprès de fournisseurs spécifiques.

Elle génère quatre types d'activités mobilisant des compétences différentes au sein de l'Agence :

- La collecte de données et la constitution de bases de données ou de corpus d'informations
- Le traitement statistique et géomatique des données
- L'interprétation et l'analyse à partir de compétences thématiques
- La valorisation et la communication de ces travaux

Ce dispositif d'observation vient en appui aux missions d'études à destination des partenaires.



Gérer et structurer un dispositif d'observation du Grand territoire

L'action centrale du système d'observation territoriale est de constituer un cadre d'analyse partagé des évolutions du Grand territoire. En ce sens, l'Agence capitalise et met en perspective les référentiels statistiques à cette échelle. L'exploitation et l'analyse de ces données alimentent les réflexions et travaux menés à l'échelle du Grand territoire ou des intercommunalités adhérentes. Dans ce domaine l'année 2021 sera consacrée aux travaux :

- Mise à jour et prise en compte de l'élargissement du périmètre de l'Agence, notamment dans le domaine du foncier avec le Mode d'Usage de l'Espace, outil d'observation à l'échelle du Grand territoire qui vise à recenser, à partir de l'interprétation d'ortho-photos, les différents usages des espaces et à constater leurs mutations entre plusieurs millésimes.
- Renforcement et élargissement des champs d'investigation.
- Valorisation des données notamment via le site internet de l'Agence (tableau de bord, cartographie en ligne, cartotheque).

Observer les dynamiques territoriales



Contribuer aux observatoires de suivi et d'évaluation des politiques publiques intercommunales

L'Agence intervient dans la mise en œuvre de dispositifs d'observation pilotés par les territoires à des fins de suivi et d'évaluation de leurs politiques publiques. La nature et le niveau de ces interventions varient en fonction des démarches : analyses thématiques, apport méthodologique, gestion et valorisation des données. Parmi ces démarches, sont notamment traités :

- Observatoire de l'habitat et de l'aménagement : analyse des marchés fonciers, avec mise en place du suivi spatial de la construction neuve, du parc de logement et de son occupation - Agglo Seine Eure.
- Préfiguration d'une démarche d'observation du foncier métropolitain : définition d'une méthode d'observation du foncier au service de la définition d'une stratégie foncière transversale et intégratrice des approches sectorielles développées en parallèle par les différentes directions de la collectivité (environnement, développement économique...) - Métropole Rouen Normandie.

axe 2

En appui aux partenaires, l'Agence produit des études en amont des projets d'aménagement portés par les territoires. L'apport de l'Agence réside dans sa capacité à mobiliser ses expertises pluridisciplinaires, sa réactivité et sa souplesse d'exécution, ainsi que sa facilité à travailler dans un cadre partenarial. En s'inscrivant en accompagnement de ses adhérents sur le long cours, elle permet en outre la capitalisation des connaissances et un suivi des travaux menés.



Apporter une expertise ciblée et une analyse systémique

Depuis sa création, l'Agence tend à développer des solutions d'ingénierie spécifiques à destination des territoires adhérents. À titre d'exemple, la méthode d'évaluation du potentiel foncier, notamment utile à la réalisation de plans locaux d'urbanisme intercommunaux, permet d'apporter une analyse tangible des gisements fonciers existants au sein du tissu urbain déjà constitué. En outre, l'Agence réalise des études thématiques spécifiques pour le compte de ses membres en amont de démarches opérationnelles, d'élaboration ou d'évaluation de documents-cadres, telles que :

- Analyse technique des niveaux d'interrelations et interdépendances territoriales - Métropole Rouen Normandie - Grand territoire
- Étude des mobilités - CC Caux Austreberthe - CC Roumois Seine

Accompagner les territoires par la réalisation d'études thématiques et la contribution aux documents de planification



Collaborer au développement de stratégies transversales

En partenariat direct avec les collectivités membres ou associées à des partenaires institutionnels, l'Agence contribue à l'accompagnement des territoires dans la définition de projets stratégiques. À cette occasion, l'Agence est amenée à apporter du conseil, à valoriser les bases de données dont elle est dépositaire et à apporter sa vision multiscalair sur des sujets spécifiques (tourisme, planification, aménagement durable...).

- Poursuite de l'accompagnement à l'élaboration d'un projet de territoire - CC Lyons-Andelle
- Poursuite de l'accompagnement à la définition de stratégies de planification - CC Inter-Caux-Vexin



Contribuer à des dynamiques de projets

L'Agence, en sa qualité d'acteur local de l'aménagement et de son ingénierie de projets, est associée aux démarches lancées par les collectivités, à leur demande.

L'Agence est ainsi intégrée aux différents comités techniques et de pilotages des études portées par les intercommunalités membres et est amenée à suivre la production et les livrables associés.

En 2021, elle est également partie prenante du déploiement de l'Agence Nationale de Cohésion Territoriale (ANCT) sur le territoire au travers de sa participation aux Comités Locaux de Cohésion Territoriale (CLCT) de Seine-Maritime et de l'Eure et est mobilisée par ses partenaires pour les accompagner au besoin dans des appels à manifestation du type Petites Villes de Demain, Territoires pilotes de sobriété foncière, etc.

axe 3

L'Agence est un lieu de débat, de partage et d'échange pour les acteurs du Grand territoire. C'est à cette échelle que certaines stratégies se construisent pour demain. Par son travail, l'Agence pose les jalons d'une réflexion interterritoriale, elle construit le diagnostic par la diffusion et valorisation d'une connaissance partagée du territoire (poster, plaquettes, sites Internet) et anime le dialogue par la tenue de groupes de travail, de conférences et d'ateliers.



Promouvoir le partage de connaissances

Afin de disposer d'un socle partagé de connaissances des grandes caractéristiques du territoire, l'Agence a engagé en 2020 une nouvelle collection de publications intitulée « Repères ».

À l'échelle du Grand territoire, mais également déclinée localement, cette nouvelle production vise à porter à la connaissance des élus et de leurs équipes les dernières données territoriales disponibles, issues de la statistique publique et des bases de données alimentées par l'Agence. Elle permet également d'appréhender collectivement les caractéristiques du territoire à différentes échelles. Un poster composé d'une carte de situation ainsi que de data visualisations selon quatre entrées thématiques (Socio-démographie, Aménagement/Foncier/Habitat, Mobilité, Emploi/Activités économiques) a ainsi été réalisé. L'Agence a développé en complément une version interactive du poster offrant la possibilité de visualiser en ligne les graphiques assortis de commentaires, et ainsi aider à la compréhension des indicateurs et des phénomènes observés. Des déclinaisons territoriales à l'échelle de chaque intercommunalité composant le Grand territoire de l'Agence ont été engagées. Il s'agira en 2021 de produire le livret relatif au territoire de la CC Roumois Seine.



Proposer des démarches participatives

Dans le cadre d'un renouvellement de la composition de ses instances, l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure engage un cycle de travail visant à l'accompagnement pédagogique des nouveaux élus au contexte d'évolutions sociétales significatives qui impactent le rôle et les missions des structures publiques au sein des territoires.

Animer le dialogue interterritorial et partager les diagnostics, enjeux et connaissances

Il s'agit d'appréhender collectivement les tendances à l'œuvre au niveau national, mais également leurs traductions au niveau local. En conséquence, il conviendra d'adapter le positionnement et le champ d'intervention de l'Agence à l'échelle du Grand territoire, afin de répondre au plus près des besoins de ses adhérents dans les missions essentielles d'observation, de conseil, mais également de prospective.

Ce travail donnera lieu à la définition d'une feuille de route stratégique afin de :

- Définir les grands axes d'une stratégie triennale 2022-2024 en réponse aux enjeux identifiés.
- Décliner en axes structurants opérationnels dans les futurs programmes annuels.
- Renforcer le travail partenarial amont-aval (via notamment des conventions cadres et opérationnels).
- Définir une stratégie de communication afférente.

Dans la continuité de ce travail, il s'agira d'élaborer le projet interne de l'Agence qui en sera la traduction opérationnelle en termes d'organisation, de fonctionnement, de moyens pour mener à bien les objectifs définis.



Impulser des dynamiques collectives

L'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure est un outil d'ingénierie au service de ses adhérents pour observer, analyser et rendre compte des dynamiques à l'œuvre sur son territoire. Le travail d'observation et d'analyse de l'Agence vise à alimenter les réflexions des territoires dans la structuration de leurs politiques publiques.

L'Agence regroupe aujourd'hui six intercommunalités formant une entité cohérente et un système territorial dont les interactions transcendent les limites administratives. En effet, le Grand territoire s'inscrit dans des logiques d'échanges, de flux (de biens et de personnes), et d'interdépendances territoriales. Dans la perspective de comprendre et caractériser les relations et interactions, l'Agence initie, en collaboration avec la Métropole Rouen Normandie et à l'échelle du Grand territoire, un cycle d'études sur les mobilités. Au programme des analyses spécifiques sur mobilités et pratiques d'achats, relations entre densité/intensité et mobilités, évaluation de la mobilité évitable.

axe 4

Face aux enjeux d'attractivité, de développement économique et de résilience, renforcer la position du territoire au cœur des interactions suprarégionales et nationales apparaît comme nécessaire.

L'Agence d'Urbanisme constitue l'un des outils et vecteurs de visibilité et de rayonnement du territoire à une échelle élargie.



Inscrire le territoire dans les dynamiques de demain

L'Agence inscrit son action depuis une dizaine d'années dans le cadre de la coopération des Agences d'urbanisme qui œuvre pour le développement de la Vallée de la Seine avec l'État et les Régions Île-de-France et Normandie.

C'est en effet sur cet espace stratégique que se joue une partie importante de l'avenir de la France, à travers l'amélioration de l'offre portuaire et logistique, autour des mutations et du renouveau industriels, et au travers de l'organisation d'un grand bassin de vie performant à l'identité affirmée.

Cette ambition s'est concrétisée en 2015 par la signature du Contrat de Plan Interrégional État-Régions (CPIER).

Les cinq Agences (AURBSE, AURH, APUR, AUCAME et IPR) y jouent un rôle important; elles conduisent à cet effet des démarches et investigations thématiques et transversales, et aident ainsi à donner sens, en Vallée de Seine, aux différents niveaux d'actions. Elles participent également au développement de visions prospectives et soutiennent les décideurs dans le développement de cet espace stratégique.

À ce titre, elles produisent des travaux collectifs qui donnent lieu en 2020 et 2021 à la production et valorisation d'un atlas *Quelle(s) Vallée(s) de la Seine en 2040? Enjeux et défis d'un territoire d'ambition - 30 cartes pour comprendre la Vallée de la Seine dans sa globalité terrestre, maritime et fluviale tout en précisant les caractéristiques, les contrastes, les potentiels et les synergies de ces différentes composantes. Il poursuit trois objectifs :*

- Dessiner le portrait synthétique des dynamiques socio-économiques qui animent cet espace.
- Illustrer les enjeux liés aux trois piliers économiques de la Vallée de la Seine que sont l'industrie, la logistique et le tourisme, en les situant dans les processus européens et mondiaux dans lesquels ils s'inscrivent.
- Donner une lecture graphique de visions prospectives du territoire séquanien.

Positionner le Grand territoire dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales



Valoriser les enjeux interterritoriaux de développement

Dans le cadre également du CPIER Vallée de la Seine, l'Agence contribue à apporter des éléments d'aide à la décision pour positionner au mieux la dynamique de développement de la Vallée de la Seine aux échelles internationale et nationale.

À ce titre, elle mène, aux côtés des quatre autres Agences de la Vallée de la Seine, un travail approfondi sur les enjeux de développement en matière d'alimentation, de foncier économique, de flux de mobilités, de matériaux biosourcés et de tourisme de proximité. L'Agence pilote plus particulièrement le travail spécifique de capitalisation et d'analyses de données relatives aux problématiques de tourisme de proximité.

Il s'agit ici de caractériser les pratiques, les interactions entre l'offre et la demande et de mieux comprendre les aspects systémiques du tourisme de proximité en Vallée de Seine.

L'identification de ces relations et interactions complétée par la mise en perspective d'initiatives des territoires a pour objectif d'accompagner les acteurs du développement touristique dans l'identification des tendances et la définition de stratégies intégrées à différentes échelles.

En parallèle, l'Agence est mobilisée pour accompagner les territoires et contribuer à la construction de projets sur les sites stratégiques «Val d'Hazey-Gaillon» et «Louviers-Audresset».



Contribuer à des analyses systémiques d'envergure et programmes de recherche

À ce titre, elle contribue à alimenter des réflexions d'observation et d'analyses de stratégies d'aménagement au niveau national, voire international.

C'est le cas au travers de sa participation à la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU) sous l'impulsion de la Métropole Rouen Normandie, et dont le programme partenarial de recherche 2018-2021 entre l'État et quinze métropoles nationales a pour objet d'étudier la manière dont se construisent les projets métropolitains, comment se fondent les liens avec les petites et moyennes villes et les métropoles, ainsi que les problématiques d'interactions présentes au cœur de ces systèmes.

Le présent programme a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale
du 19 janvier 2021.



Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure
101, Bd de l'Europe – CS 30220 - 76004 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 07 04 96
Courriel : contact@aurbse.org – Site : www.aurbse.org